



***«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la
préservation du cadre démocratique»***

Rapport de synthèse de la Journée de réflexion

Organisée par Alternative Espaces Citoyens

Hôtel Ténéré, Niamey le 31 Mai 2009

Rapporteurs :

Albert Chaibou, Hamadou Boulama Tchernon et A.T. Moussa Tchangari

Avertissement

Ce rapport est une synthèse des communications et des propos tenus par les conférencier(e)s et les participant(e)s à la Journée de réflexion du 31 Mai 2009 organisée par l'association Alternative Espaces Citoyens sur le thème : « Référendum constitutionnel au Niger : Enjeux politiques et impacts sur le cadre démocratique ». Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement la vision et la position officielles de Alternative Espaces Citoyens sur le sujet.

Le présent rapport s'efforce de rendre compte des idées forces qui ont été exprimées au cours de cette réflexion collective. Certains participants trouveront certainement qu'il ne rend pas compte de toutes les idées développées à cette occasion ; d'autres trouveront peut être que leurs réflexions ont été rendues par des mots qui ne sont pas souvent les leurs. Nous demandons leur compréhension. En publiant ce rapport, Alternative Espaces Citoyens entend contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de la crise politique en cours au Niger ; tant il est évident que l'éclairage intellectuel doit, à notre avis, précéder l'action politique ou citoyenne, afin d'éviter les errements et les tergiversations.

Aussi, nous fondons l'espoir que les éléments d'analyse fournis par ce document pourront guider notamment tous les acteurs politiques et sociaux, soucieux du devenir de la démocratie et du progrès social dans notre pays, à prendre des décisions idoines pour une action collective d'édification d'une démocratie véritable au Niger et en Afrique.

A.T. Moussa Tchangari
Secrétaire Général
Alternative Espaces Citoyens

Contexte et justification

Après des décennies de monolithisme politique et de dictature militaire, le Niger est entré de plain-pied dans l'ère de la démocratie multipartite en 1991, avec la tenue de la Conférence nationale souveraine. Cette évolution notable s'est caractérisée par l'avènement du pluralisme politique, l'organisation d'élections libres et transparentes, la garantie constitutionnelle des libertés et droits démocratiques, l'émergence d'une société civile plurielle et la libéralisation de l'espace médiatique.

S'il est vrai que des progrès importants ont été réalisés en l'espace de quelques années, nul ne saurait nier que le parcours démocratique du pays a été l'un des plus tumultueux de la sous-région. De 1991 à 2009, le Niger a été affecté par trois (3) vagues de rébellion armée dans le Nord et l'Est, deux (2) coups d'état militaires en 1996 et 1999 et une multitude de mutineries de soldats. Face à toutes ces épreuves douloureuses, les citoyennes et les citoyens nigériens ont fait montre d'une détermination exemplaire à défendre les idéaux de la démocratie et la paix sociale.

Aujourd'hui, avec le projet du Président de la République de se maintenir au pouvoir, par le biais de l'organisation d'un référendum constitutionnel, le risque est grand de voir le Niger rejoindre les rangs des pays africains les moins démocratiques ; car, il est manifeste que le projet du Chef de l'État s'inscrit clairement dans une logique de restauration autoritaire, qui ne vise pas seulement à entraver l'alternance politique, mais aussi à remettre en cause fondamentalement l'ensemble des acquis des luttes démocratiques. En particulier, le risque est grand d'une part de voir le pouvoir en place restreindre sérieusement les libertés publiques ; et d'autre part d'assister à une interruption du processus démocratique, dans un climat général préjudiciable à la paix et à la sécurité.

S'il est vrai que le peuple nigérien a fait preuve de sa capacité à résister aux velléités de restauration autoritaire, comme ce fut le cas après le coup d'état militaire de 1996, il n'en demeure pas moins que le contexte mondial actuel incite plutôt à la prudence. La crise économique mondiale laisse planer partout dans le monde le risque d'une restauration autoritaire visant à contrecarrer les mobilisations populaires consécutives aux mesures antisociales envisagées par les tenants du capitalisme. La crise économique actuelle, comme toutes les crises précédentes, peut ouvrir une nouvelle période autoritaire ; et comme on peut le constater, les prémisses de cette perspective sombre sont déjà perceptibles en Afrique.

En effet, il est frappant de constater que le spectre des coups d'État militaires refait surface dans des nombreux pays du continent africain ; tandis que dans d'autres, l'organisation d'élections truquées, sur fond de refus de l'alternance, tourne au drame. La situation est d'autant plus inquiétante que même dans les pays où ces avatars ne sont pas perçus, la démocratie se décline sous sa forme la plus réductrice ; c'est-à-dire, sans aucun contenu économique, social et culturel répondant aux aspirations profondes et légitimes des peuples au bien-être et à la justice sociale.

Au regard de la tournure que prend actuellement la situation politique au Niger, l'association Alternative Espaces Citoyens a décidé de prendre l'initiative d'une journée de réflexion regroupant des personnalités issues d'horizons divers (universitaires, hommes politiques, responsables des organisations de la société civile, etc.). Cette initiative est une invite à une analyse approfondie de cette situation porteuse de graves menaces pour le cadre démocratique édifié au prix de sacrifices multiples.

Introduction au débat

Dans son allocution d'ouverture de la Journée de réflexion, M. Moussa Tchangari, Secrétaire général de l'association Alternative Espaces Citoyens, a tenu tout d'abord à remercier les participants et les participantes à cette rencontre, qui intervient dans un contexte national singulier. Ce contexte est caractérisé par la survenance d'une crise politique à laquelle nombre d'acteurs ne s'y attendaient point; et ce, en dépit de nombreux signes annonciateurs, notamment les manifestations publiques et le battage médiatique orchestrés depuis quelques mois en faveur d'une initiative visant à permettre au Président de la République de se maintenir au pouvoir au-delà de son mandat constitutionnel, qui arrive à terme le 22 décembre 2009.

S'il y a quelques semaines encore, il était permis de prendre à la légère la campagne en faveur du «Tazarcé», aujourd'hui personne ne doute que notre processus démocratique est confronté à un défi majeur, a déclaré le Secrétaire général de Alternative Espaces Citoyens ; car, affirme-t-il, il est désormais clair que le Président de la République entend se maintenir au pouvoir au-delà de son mandat, si le peuple souverain adhère à son projet de réforme constitutionnelle.

S'appuyant sur le message à la nation du Chef de l'État, le Secrétaire général d'Alternative a relevé que ce message a au moins le mérite de la clarté ; car, le Président Tandja a affirmé sans ambages qu'il entend, malgré l'avis contraire de la Cour constitutionnelle, organiser un référendum sur une nouvelle constitution. La décision du Président de la République est prise : un référendum constitutionnel sera organisé bientôt et la nouvelle constitution sera de type présidentiel, avec à la clé une période de transition de trois (3) ans lui permettant de parachever ses chantiers.

S'il est vrai que le projet de constitution de la 6^{ème} République que le Chef de l'État appelle de tous ses vœux n'est pas encore rendu public pour que les acteurs sociaux et politiques puissent en prendre connaissance et en débattre, il est au moins clair que le Niger s'achemine vers l'instauration d'un régime présidentiel fort consacrant une concentration de pouvoirs entre les mains du Président de la République. Les partisans du Président Tandja affirment que la nouvelle constitution va tout de même consacrer une place de choix aux jeunes et aux femmes ; mais, on ignore pour l'instant ce que cela recouvre concrètement.

Le Secrétaire général d'Alternative a souligné qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la nouvelle constitution ouvre des perspectives pour des avancées démocratiques ; au contraire, cette nouvelle constitution va inaugurer une nouvelle période autoritaire dans le pays. Le projet du Président Tandja n'est pas seulement de se maintenir au pouvoir après la fin de son mandat, mais plutôt de restaurer la dictature dans le pays.

En initiant cette Journée de réflexion, le Secrétaire général a souligné qu'Alternative a voulu apporter sa contribution à une analyse approfondie de la situation. De façon spécifique, la journée de réflexion vise à : (i) dégager les éléments permettant une analyse complète et approfondie des enjeux et défis liés au projet de référendum constitutionnel envisagé par le Président de la République ; (ii) identifier des pistes d'actions et d'initiatives citoyennes s'inscrivant dans la perspective d'une préservation de la paix et de la démocratie au Niger ; (iii) contribuer à une meilleure compréhension et éclairage de l'opinion sur les enjeux et défis auxquels le Niger est confronté dans le sens de renforcer la vigilance des citoyens face aux dérives auxquelles la situation actuelle peut aboutir.

Axe thématique 1 : «Analyse du contexte mondial de crise économique et ses conséquences sur le cadre démocratique en Afrique», présenté par Dr Ibro Abdou, Économiste, Directeur de l'ISEP.

Après le discours d'ouverture du Secrétaire général d'Alternative Espaces Citoyens, les travaux de la journée de réflexion ont démarré par une communication de l'Économiste Ibro Abdou, qui a entretenu les participants sur le thème *«Analyse du contexte mondial de crise économique et ses conséquences sur le cadre démocratique en Afrique»*. En introduisant cette communication, le modérateur de ce panel, M. Moussa Tchangari, a souligné que l'importance de ce thème tient à trois (3) éléments essentiels : (i) l'ampleur de la crise économique mondiale qui fait planer le risque d'une aggravation de la situation sociale sur l'ensemble du continent africain ; (ii) les remous sociaux consécutifs à la mise en œuvre des politiques d'austérité qui peuvent entraîner un raidissement des pouvoirs en place dans des nombreux pays ; (iii) la tentation autoritaire, déjà perceptible à l'heure actuelle, qui pourrait recevoir la caution des puissances dominantes à mesure que les conflits sociaux se multiplient.

Prenant la parole après cette brève introduction, M. Ibro Abdou a souligné que la crise globale actuelle est semblable à celle de 1929 du point de vue des mécanismes de sa formation et de ses conséquences ; mais, il reste que l'ampleur de la crise actuelle, qui est également beaucoup plus liée à la surproduction qu'à la spéculation financière, est plus importante que la précédente. Aujourd'hui comme hier, le facteur financier a été non pas la cause de la crise, mais le facteur déclenchant de celle-ci. Le système a transféré son centre de gravité de la sphère de la production vers la sphère financière.

En effet, le volume des transactions financières est de l'ordre de 2000 trillions de dollars, alors que la base productive (le PIB mondial) est de 44 trillions de dollars seulement, a-t-il noté à titre illustratif. Ces transactions étaient destinées à titre majeur à la couverture des opérations directement exigées par la production et le commerce intérieur et international. A ce propos, l'économiste affirme que *«la fuite en avant dans le placement financier ne pouvait pas durer éternellement, alors que la base productive ne croissait qu'à un taux faible»*.

Selon le conférencier, il convient de souligner que derrière la débâcle financière se dessine une crise de l'économie réelle ; car, cette débâcle peut asphyxier la croissance de la base productive elle-même. L'économiste estime que les solutions apportées à la crise financière (injection de sommes gigantesques pour apurer les dettes noires sur le dos des peuples) ne peuvent que déboucher sur une crise de l'économie réelle ; c'est-à-dire une stagnation relative de la production pouvant entraîner une régression des revenus des travailleurs, un accroissement du chômage, une précarité grandissante et une aggravation de la pauvreté dans les pays du sud.

L'économiste affirme que la situation actuelle doit être caractérisée non plus comme une récession, mais bien comme une grande dépression ; et derrière cette dépression se profile une véritable crise structurelle et systémique du capitalisme, a-t-il averti. Il ajoute que la dimension majeure de cette crise systémique concerne l'accès aux ressources naturelles de la planète, devenues considérablement plus rares qu'il y a un demi-siècle, et dont la majorité des habitants des pays du Sud est totalement exclue. Le conférencier rapporte que Samir postule trois (3) scénarii qui peuvent découler de cette crise : (i) un scénario de chaos immédiat ; (ii) un scénario de chaos dans le futur ; et (iii) un scénario de changement de système. La gestion de chacun de ces trois (3) scénarii exige, selon M. Ibro, un État fort et responsable ; mais, un

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

État fort au sens non pas d'État autoritaire, mais d'un État fondé sur la responsabilité et l'anticipation.

Abordant les réponses à la crise préconisées par les gouvernements, M. Ibro Abdou a fait remarquer que toutes les mesures prises jusqu'ici ont consisté à protéger le grand capital au détriment des masses populaires. Ces mesures ne diffèrent guère de celles prises dans le cadre du New Deal aux États-Unis à la suite de la crise de 1929. Soutenant que ce n'est pas le New Deal mais la guerre qui a fait sortir les États-Unis de cette crise, le conférencier estime qu'aujourd'hui encore le risque est grand de voir les puissances dominantes recourir à la guerre comme moyen de sortir de la crise économique. Le capitalisme ne peut gérer la crise que par la guerre générale, a-t-il affirmé, avant d'ajouter que la question est de savoir si les peuples vont laisser le capital envisager une telle perspective sombre. En tout cas, a-t-il averti, *«toute absence de réaction populaire en vue de transformations profondes est une chance de plus donnée à la solution de guerre générale pour réduire la crise»*.

Au regard de l'ampleur de la crise globale actuelle, le conférencier a affirmé qu'on ne peut échapper à la tentation d'établir un lien entre celle-ci et les reculs démocratiques observés sur le continent et qui préfigurent une crise de la démocratie libérale. La crise globale menace sérieusement les acquis économiques et sociaux durement obtenus ces dernières années ; car, il ne fait aucun doute que les États vont prendre des mesures drastiques pour contraindre leurs citoyens à payer l'ardoise salée. Les populations africaines, qui sont les souffre-douleurs des politiques édictées par les institutions de Bretton Woods, devraient encore subir le contre choc boursier américain.

Le conférencier estime que les conséquences dramatiques qui en découleront (arrêt de l'embauche, réductions des revenus, cherté des biens au Nord, etc.) peuvent conduire les États à réprimer brutalement les mouvements de contestation sociale pour soit disant éviter le chaos. Ce faisant, cette crise constitue une menace sérieuse pour le développement de la démocratie politique ; mais, elle peut également être une opportunité de changement dont la substance peut être le passage de la démocratie libérale et à la démocratie populaire. Fort de cela, M. Ibro a plaidé en faveur d'une intensification des résistances à travers le mouvement anti-systémique pour contrer les dérives autoritaires et dire niet aux politiques qui veulent faire payer la crise aux pauvres.

S'il est évident que la crise globale actuelle peut ouvrir des perspectives sombres pour les peuples notamment dans le domaine du développement démocratique, le conférencier nuance ses propos en soulignant qu'elle peut aussi constituer une opportunité importante pour relancer le débat de fond sur un nouveau type de démocratie dans les pays du Sud. La crise actuelle offre aussi l'occasion d'envisager un développement national, populaire, démocratique et autocentré, dans une perspective de déconnexion.

S'inspirant du célèbre économiste africain Samir Amin, M. Ibro Abdou estime que l'alternative véritable à la crise actuelle passe par le renversement du pouvoir exclusif des oligopoles capitalistes et leur nationalisation dans une perspective de gestion démocratique ; mais, à l'instar de l'économiste Samir Amin, il soutient que *«cela n'est possible qu'à la condition que les luttes sociales, encore fragmentées et sur la défensive dans l'ensemble, parviennent à se cristalliser dans une alternative politique cohérente»*.

Le conférencier estime que cette alternative suppose d'une part, une remise en cause fondamentale de l'ultralibéralisme et des rapports économiques internationaux actuels basés sur la suprématie des pays du Nord ; et d'autre part, une mobilisation générale en faveur d'un réveil de la théorie et de la pratique de la démocratie associée au progrès social et au respect de la souveraineté des peuples et non dissociée de ceux-ci. En tout état de cause, le

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

conférencier estime que la crise actuelle ramène au centre du débat la problématique du type de démocratie (libérale, populaire, etc).

Les débats engagés après cette précieuse contribution ont fait ressortir les points saillants suivants :

- Au début de la crise globale actuelle, certains prédisaient que celle-ci aurait moins d'impact sur les pays d'Afrique ; mais aujourd'hui, on se rend à l'évidence qu'elle aura des répercussions à court, moyen et long terme sur ces pays. L'impact de la crise sera très négatif sur les exportations africaines, notamment des pays pétroliers, avec la chute des prix et des volumes se traduisant par des pertes importantes de recettes. Par ailleurs, les flux d'aide risquent d'être affectés négativement du fait des nouvelles contraintes budgétaires des pays donateurs. La poursuite de la crise actuelle signifie l'aggravation de la famine, de la pauvreté et la mortalité infantile. L'éclatement de cette crise en Occident bat en brèche toutes les politiques imposées par les institutions financières internationales. **Ce n'est plus seulement la légitimité du paradigme néolibéral qui est en question, mais bien le futur immédiat du capitalisme.**
- La crise globale actuelle, qui frappe au cœur du système capitaliste, peut ouvrir des perspectives heureuses pour les pays africains. **L'Afrique peut saisir l'opportunité de cette crise pour devenir actrice de son propre développement, en mettant en œuvre un modèle de développement qui colle mieux à son histoire et aux aspirations de ses populations.** La crise offre aux forces progressistes africaines une chance de sortir le continent de la logique de soumission aux institutions financières internationales, en s'engageant résolument dans le combat pour un modèle démocratique qui place l'accès de tous aux droits fondamentaux au centre de ses préoccupations. Cette crise offre aussi une nouvelle opportunité de faire émerger les alternatives défendues par les mouvements sociaux ; et cela nécessite la construction des ponts entre les mouvements citoyens à l'échelle de tout le continent.
- En dépit de l'ampleur du désastre social provoqué par les politiques néolibérales, la plupart des dirigeants africains ne semblent point envisager le développement du continent autrement que dans l'optique tracée par les puissances dominantes. Les dirigeants africains continuent, en effet, désespérément et pitoyablement, à croire que l'aide publique au développement et les investissements directs étrangers afflueront massivement un jour pour leur donner les moyens de construire des infrastructures diverses et vaincre la faim, les maladies et l'analphabétisme. Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui a été concocté en 2001 par un cartel de Chefs d'État acquis aux dogmes du néolibéralisme, fut l'expression de cette vision naïve du développement résultant d'une intégration plus poussée à la mondialisation.
- S'il est navrant de constater qu'aucune voix forte ne s'élève encore dans la sphère des dirigeants africains pour contester l'ordre du monde tel que dessiné par les puissances dominantes, on ne peut manquer de se réjouir de voir qu'un nombre sans cesse croissant de femmes et d'hommes sentent de façon consciente ou confuse le besoin de changer l'ordre des choses tel qu'il leur est imposé. Ce sentiment s'exprime à travers des actions de résistance et de lutte, des émeutes ou des révoltes, ou tout simplement

une désaffection et un sabotage de tout ce qui concourt au maintien du statu quo. Sur l'ensemble du continent africain, des groupes sociaux de mieux en mieux organisés, conscients de la nécessité d'un renversement de l'ordre actuel et par conséquent aussi de leur capacité à y contribuer, s'efforcent de transformer les résistances et les luttes quotidiennes en une riposte contre le système dominant.

- A travers différents types d'actions quotidiennes, ces groupes sociaux ne se contentent pas seulement de déplorer le désastre social provoqué par les politiques néolibérales; ils essayent aussi d'initier des expériences novatrices de développement et d'invention de nouvelles formes de démocratie. S'appuyant sur les énormes moyens technologiques offerts par le système dominant, ces groupes sont aujourd'hui de moins en moins isolés les uns des autres, et apprennent patiemment à créer des réseaux au sein desquels ils font circuler des expériences et des idées qui renforcent le sentiment qu'il est possible de changer les choses. Cette situation est un indicateur patent qu'un réel potentiel organisationnel est entrain de se constituer au sein des sociétés africaines ; mais, elle soulève en même temps, et de façon brutale, la question de savoir comment canaliser et utiliser ce potentiel pour faire aboutir l'aspiration des peuples à un changement qualitatif.
- Aujourd'hui, au regard de l'ampleur de la crise économique mondiale, le risque est grand de voir les dirigeants africains chercher à restaurer des régimes dictatoriaux ; et ce, dans le but principal d'étouffer toute velléité de contestation par les organisations de la société civile des mesures drastiques qu'ils pourraient être amenés à prendre. La tentation autoritaire sera d'autant plus forte chez la plupart des dirigeants africains qu'ils n'envisagent la sortie de la crise actuelle que par le biais des politiques contraires aux intérêts des masses et susceptibles d'entraîner des remous sociaux. Le projet du Président Tandja semble, à certains égards, s'inscrire dans cette optique ; car, l'Etat fort qu'il se propose de bâtir est bien un Etat liberticide, et non point un Etat de droit fort, capable de gérer les ressources nationales au profit exclusif de ses citoyens. Certains intervenants pensent par contre que ce projet s'inscrit dans une optique de refondation de l'Etat, qui n'implique pas nécessairement une continuité des rapports néocoloniaux, comme cela semble se dégager de la politique de diversification des partenaires miniers conduite par le Président.

Axe thématique 2 : «Crise du modèle néocolonial et restauration autoritaire au Niger», présenté par M. Maman Sani Adamou, Secrétaire général de l'Organisation Révolutionnaire pour la Démocratie Nouvelle (ORDN-Tarmamuwa),

Au cours de son exposé, M. Maman Sani Adamou, s'est particulièrement appesanti sur la crise du modèle néocolonial et le phénomène rampant de restauration autoritaire en cours au Niger. L'exposé du conférencier a porté sur deux aspects essentiels, à savoir une rétrospective des changements sociopolitiques intervenus au Niger depuis l'accession du pays à l'indépendance ; et une prospective centrée sur les grandes lignes des missions souhaitables que devrait assumer un Etat véritablement démocratique. En choisissant cette approche, le conférencier a voulu d'une part montrer que le projet de restauration autoritaire entrepris par le Président Mamadou Tandja s'inscrit dans la continuité du modèle néocolonial inauguré en 1958 ; et d'autre part, attirer l'attention sur le caractère simpliste de la thèse avancée par

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

certaines analystes qui présentent ce projet comme l'aventure d'un individu pris en otage par son clan.

Selon le conférencier, le projet du Président de la République ne vise ni plus ni moins qu'à refermer définitivement la parenthèse ouverte par la Conférence nationale souveraine de 1991 dans le cours normal du modèle néocolonial. Ce projet vise principalement, affirme-t-il, à reproduire le modèle de gestion du pouvoir initié par la junte militaire du CMS après le renversement des autorités de la 1^{ère} République en 1974 ; et c'est pourquoi il est important à son avis de l'analyser à la lumière d'une part de l'exigence de sécurisation du modèle de prédation mis en place par la bourgeoisie bureaucratique et compradore au pouvoir, et d'autre part de la nécessité de rassurer les différentes fractions de cette classe et le grand capital quant à la viabilité de l'entreprise et sa compatibilité avec leurs intérêts spécifiques.

A l'appui de cette analyse, le conférencier souligne que ce n'est pas un hasard si le projet du Président Tandja se décline principalement par l'instauration d'un régime présidentiel, le renforcement du poids de la chefferie traditionnelle, une plus grande attention pour les forces de défense et de sécurité, le culte de la personnalité, etc. *«Ces éléments nous montrent qu'on est bien loin du scénario de la simple aventure d'un individu isolé, assoiffé de pouvoir ou otage de son clan et déterminé à affronter seul toute la classe politique de son pays»*, a-t-il fait remarquer. Poursuivant son analyse, M. Maman Sani a soutenu que le projet «Tazarce» se nourrit également des faiblesses, des incohérences et des inconséquences manifestées par les forces pro-démocratiques, dont une bonne partie s'est d'ailleurs résignée à inscrire son action à l'intérieur du système, n'entrevoiant aucune perspective en dehors du néolibéralisme, de ses réformes économiques et autres critères de convergence.

Abordant la crise politique nigérienne sous un angle international, le conférencier a expliqué que le projet de restauration de l'ordre ancien s'alimente de la conjoncture actuelle marquée par la crise économique mondiale. Les mesures de relance préconisées par les Etats industrialisés, visant à socialiser les pertes en sauvant les banques et les multinationales, nécessiteront une mise à contribution des Etats du Sud, à travers notamment des mesures d'austérité budgétaire, une dépréciation de la valeur de nos ressources naturelles et une imposition des termes de l'échange plus que défavorables. *«Les impératifs de redressement de l'économie s'accommodent mal de l'existence, dans l'hémisphère Sud, de régimes démocratiques capables d'affirmer la primauté des besoins de leurs peuples et de défendre leur souveraineté sur leurs propres ressources naturelles»*, a-t-il souligné. Les tentatives de restauration autoritaire, comme celle qui a cours au Niger, peuvent donc trouver un écho favorable auprès des puissances dominantes.

Avant de conclure son intervention, M. Maman Sani Adamou a donné son point de vue sur le front anti-Tazarce constitué autour de l'opposition parlementaire. Les partis politiques membres de ce front ont, selon le conférencier, pour dénominateur commun avec le régime Tandja le noyau dur de sa politique anti-sociale et néolibérale. La contestation de ces partis se déroule à l'intérieur du système et le modèle de démocratie qu'ils défendent semble se limiter aux principes de l'alternance et d'organisation des élections libres et transparentes. Il s'agit d'une démocratie pour les forces du marché, pour les multinationales et les classes qui leur servent de relais au plan national. Les aspirations populaires ne sont prises en compte par aucun des deux camps, ni celui du président Tandja qui cherche à s'incruster indéfiniment au pouvoir, ni celui de ses adversaires dont le seul projet politique est de prendre sa place.

Au regard de cette situation, M. Maman Sani a souhaité la création d'un pôle démocratique qui constituerait une véritable alternative au modèle prédateur en vigueur dans la plupart des pays africains. Il a plaidé pour l'émergence d'un autre pôle de contestation de la restauration autoritaire, suivant une approche fondée sur la satisfaction des besoins des classes populaires,

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

et une conception de la démocratie dont l'accès pour tous aux droits fondamentaux constitue un principe cardinal.

Les débats ouverts suite à cette brillante intervention ont permis de ressortir les idées forces ci-après :

- Au cours des débats, les intervenants ont été presque unanimes à reconnaître que la crise politique actuelle est l'une des plus sérieuses que le Niger ait vécues au cours de ces dernières années. Cette crise politique, née de la volonté du Président de la République de se maintenir coûte que coûte au pouvoir après la fin de son mandat, intervient dans un contexte mondial des plus difficiles, caractérisé notamment par une récession économique de grande ampleur face à laquelle le risque est grand de voir s'intensifier les velléités de restauration autoritaire. Les puissances dominantes peuvent d'ailleurs apporter leur soutien ou s'accommoder avec des régimes policiers partout où leurs intérêts stratégiques sont en jeu. **Il semble donc indispensable que les forces démocratiques nigériennes comprennent qu'elles ne doivent pas s'attendre à un soutien extérieur conséquent dans le combat contre le projet du Président Tandja.**
- De l'avis de nombreux participants à la Journée de réflexion, l'avènement du «Tazarce» n'est pas surprenant en soi ; car, la restauration autoritaire était en marche depuis fort longtemps au Niger. Cela s'est manifesté dès les premières heures de la démocratisation, avec des tentatives multiples de remise en cause des acquis des luttes populaires, dont la plus significative fut le coup d'état militaire de 1996. **Le projet de restauration tire sa source en partie des dysfonctionnements de notre démocratie et de la déception des populations vis-à-vis des partis politiques et des forces sociales.** Le combat pour enraciner la démocratie s'est terminé, selon certains intervenants, par une victoire du pouvoir en place contre les forces sociales et politiques ; et cette défaite est à l'origine de la stabilité dont a bénéficié le régime du Président Tandja pour mettre en œuvre des politiques antisociales (privatisation des entreprises publiques, marchandisation des services sociaux, libéralisation du commerce, etc.), saluées par les institutions de Bretton Woods.
- Au cours de ces dernières années, le pillage des ressources publiques, notamment de l'aide internationale et de la rente minière, s'est intensifié comme jamais auparavant. La parfaite illustration de cette situation a été attestée par les résultats de l'audit de l'Union Européenne en 2001 et le scandale des fonds catalytiques du Ministère de l'Education de Base (Meba). **L'autre exemple édifiant du pillage des ressources publiques a été donné par les parlementaires nigériens, qui se sont octroyé des avantages faramineux en violation flagrante des dispositions de la Constitution.** Parallèlement, la misère est devenue ambiante pour l'écrasante majorité de la population nigérienne, qui est contrainte de consacrer l'essentiel de son revenu pour satisfaire ses besoins alimentaires. Le seul bilan positif à mettre à l'actif du régime en place est le filet social du « Programme spécial » du Président de la République ; mais, curieusement, la plupart des forces politiques du pays, y compris d'ailleurs celles qui sont aujourd'hui opposées à son projet, sont unanimes à saluer ce bilan. En éludant ainsi le fait que les politiques conduites par le gouvernement de Tandja ont considérablement détérioré la situation des ménages nigériens. Cela prouve que **les**

principaux partis nigériens ne sont porteurs d'aucun projet politique de changement au profit des populations.

- Selon des nombreux intervenants, les partis politiques nigériens, y compris ceux de l'opposition, ont une responsabilité évidente dans la situation actuelle ; car, ils ont encensé le Président Tandja et observé parfois un mutisme total sur certaines dérives graves, dans l'espoir de le voir quitter le pouvoir sans résistance. Après avoir dénoncé vigoureusement la mauvaise gestion des affaires au cours du premier mandat du Président, l'opposition parlementaire nigérienne a opté ces trois (3) dernières années pour une politique de collaboration avec le régime en place. Le seul résultat tangible obtenu par l'opposition à travers cette option a été le renversement du Premier ministre Hama Amadou par le vote d'une motion de censure ; et aujourd'hui, l'opposition semble avoir réalisé elle-même que sa stratégie n'a contribué qu'à aider le Président Tandja à se débarrasser d'un allié encombrant pouvant faire obstacle à son projet de se maintenir au pouvoir.
- Au regard de l'histoire politique récente du Niger, certains intervenants ont souligné qu'il serait naïf de croire que tous les opposants au projet du Président Tandja sont favorables à la démocratie. La plupart des partis politiques, aujourd'hui opposés à ce projet, ne contestent que la prolongation du mandat présidentiel ; car, ils partagent avec le Président Tandja le désir profond de remettre en cause fondamentalement la démocratie perçue par eux comme un système inadapté aux réalités de notre pays. Partant de ce fait, il importe alors de distinguer l'opposition au référendum constitutionnel de l'opposition au projet de restauration autoritaire. Sans une telle distinction, le risque est grand pour les forces démocratiques de se fourvoyer dans leurs choix stratégiques et tactiques face au régime en place. **Il importe donc de garder à l'esprit que certains opposants au référendum constitutionnel peuvent se contenter d'un choix stratégique visant à créer les conditions d'une ingouvernabilité du pays dans le but d'ouvrir la voie à une irruption de l'armée sur la scène politique ;** car, tout comme certains partisans du Président Tandja, ceux-là peuvent parfaitement s'accommoder d'un régime militaire autoritaire qui viendrait anéantir les véritables forces démocratiques et ouvrirait grandement les perspectives d'un pillage des ressources du pays.
- Si la légitimité du combat des partis politiques et de la société civile contre le projet de restauration autoritaire du Président Tandja ne fait l'objet d'aucune contestation, il reste que l'adhésion des populations pauvres à ce combat ne saurait être obtenue par la simple évocation de l'exigence de respect des dispositions de la Constitution du 9 Août 1999. **Les forces politiques et sociales ne pourront mobiliser les couches populaires qu'en centrant leur combat autour des préoccupations quotidiennes.** Ce qui signifie qu'elles doivent démontrer que l'enjeu principal de leur combat n'est pas seulement la défense du sacro-saint principe de l'alternance politique, mais aussi l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres à travers des politiques adéquates largement inspirées du souci de donner un effet direct aux droits économiques, sociaux et culturels proclamés par les instruments juridiques nationaux et internationaux.

- La société civile doit apporter son petit grain de sel, en participant activement à la rénovation de l'action politique. Les organisations de la société civile peuvent, en effet, jeter des passerelles avec les partis partageant les mêmes convictions. Elles peuvent non seulement contribuer à faire naître une vision d'ensemble de l'avenir du pays, mais aussi aider à aplanir certaines divergences et contradictions entre les forces progressistes en vue de barrer la route aux fossoyeurs de la démocratie. Cela suppose naturellement que les organisations de la société civile soient capables elles-mêmes de surmonter les clivages qui les opposent les unes aux autres. Compte tenu de l'atomisation actuelle de la société civile, **l'un des grands défis du moment est de faire en sorte que les forces sociales qui ont été défaites après le mouvement historique de mars 2005 retrouvent leurs capacités d'action et de mobilisation.**
- Le succès ou l'échec des expériences démocratiques en cours reposera sur la capacité des acteurs politiques et sociaux à surmonter plusieurs défis. Le premier est d'ancrer la démocratie dans la conscience collective à travers des activités d'éducation et de formation des citoyens aux droits et aux libertés fondamentales. Le deuxième défi consiste à convaincre les citoyens que la démocratie peut contribuer à changer radicalement leurs conditions de vie et de travail. Le troisième défi est relatif à l'enracinement et à la pérennité de la démocratie qui passe par la **construction d'un Etat démocratique centré sur la satisfaction des besoins prioritaires dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable, etc.**

Axe thématique 3 : Réforme constitutionnelle ou coup d'Etat bonapartiste ? Animé par Dr Oumarou Narey, Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques à l'université Abdou Moumouni de Niamey, et Dr Souley Adj, Socio-politologue, Enseignant-chercheur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

Dans l'optique de l'analyse sur l'approche comparatiste de Souley Adj, qui, le premier, a mis en évidence l'analogie de la donne politique nigérienne avec le modèle bonapartiste de la France des années 1850, Dr Oumarou Narey a, au cours de son exposé, logiquement établi un parallèle entre la situation politique actuelle au Niger et celle qui a prévalu en France sous le second Empire, lorsque Louis Napoléon Bonaparte a décidé d'élaborer et soumettre au peuple français une constitution taillée sur mesure. Cela s'est passé dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1851 avec la publication par le Président français d'un décret prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale et du Conseil d'État, et rétablissant le suffrage universel auquel le parlement avait porté atteinte par l'entremise de la loi du 31 mai 1850.

Le conférencier rapporte que, dans la même foulée, le peuple français fut convoqué du 14 au 21 décembre 1851 pour confier le pouvoir constituant à Louis Napoléon Bonaparte afin qu'il élabore une Constitution respectant les principes de la proclamation du 2 décembre. Cette démarche du Président français peut être considérée, selon Dr Narey, comme un mode autoritaire de rédaction d'une Constitution ; et ce, par opposition au mode démocratique, qui fait participer le peuple à une des étapes de rédaction de la Constitution à travers une assemblée constituante non souveraine.

«Référendum constitutionnel au Niger : Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»

Après ce point d'histoire, Dr Narey a fait remarquer que la situation de la France sous le second Empire peut se rapprocher de celle que traverse actuellement le Niger où le Président de la République cherche à imposer une nouvelle Constitution au peuple ; alors que « *la rédaction du texte constitutionnel doit, dans une société démocratique, se dérouler dans le respect des règles démocratiques d'élaboration d'une Constitution* », a-t-il souligné. Le Président de la République ne doit pas, selon le conférencier, rédiger seul la nouvelle constitution ; tout comme il ne doit pas s'attribuer ou se faire reconnaître le droit de rédiger le texte constitutionnel. « *S'il est soucieux d'inscrire sa démarche dans le cadre de la légalité républicaine, il doit accepter les règles démocratiques d'établissement d'une nouvelle constitution et partager la fonction de rédacteur constitutionnel* », a-t-il déclaré. La procédure à suivre, a expliqué Dr Narey, est de « *convoquer une assemblée constituante ad hoc pour lui confier spécialement cette mission* » ; à l'image de la convention de Philadelphie où une assemblée qui n'exerce pas de pouvoir législatif, élaborait la constitution fédérale des Etats-Unis en 1787.

Selon le conférencier, la démarche du Président Tandja ne s'inscrit pas malheureusement dans le cadre de la légalité républicaine ; car, il a choisi de commettre un groupe de cinq (5) personnalités pour rédiger un projet de constitution à la mesure de ses ambitions anticonstitutionnelles. Abordant la question du référendum, le conférencier a souligné que cette « *votation par laquelle les citoyens se prononcent par oui ou par non à propos d'un texte* » se distingue du plébiscite où le texte soumis est en fait un prétexte pour demander au peuple de manifester sa confiance et son allégeance à un homme supposé l'incarner. A l'appui de cette affirmation, le conférencier a souligné que la nouvelle Constitution envisagée par le Président de la République peut être considérée comme une charte octroyée. Cette situation rappelle, selon le conférencier, l'épopée du Roi de France Louis XVIII, octroyant en 1814 une charte à ses sujets ; elle signifie que la souveraineté appartient non plus au peuple mais à celui qui lui octroie une constitution, même lorsque son consentement est requis par voie référendaire.

Au regard de la qualité et de l'orientation du discours dominant, le socio-politologue Souley Adjì s'est d'emblée insurgé contre le juridisme qui nourrit le débat actuel sur la prolongation du mandat du Président Tandja, le qualifiant de « naïf, dogmatique et rarement lumineux ». Il a rappelé que le Président Tandja n'est pas à sa première violation majeure de la Constitution ; car, rien qu'entre 2000 et 2004, il s'est rendu coupable de 34 violations graves portant entre autres sur le serment, le principe d'une armée républicaine, le respect des arrêts de la cour constitutionnelle et la censure dans les médias publics.

S'appuyant notamment sur ce constat, le conférencier a estimé que ce qui se passe actuellement n'est rien d'autre que « *le prolongement ou la perfection de certains actes anticonstitutionnels* » ; et par conséquent, qu'il ne servirait pas à grand-chose de continuer à évoquer les dispositions légales, alors que manifestement le Président est dans une logique de coup de force. Avant d'orienter sa réflexion sur le modèle bonapartiste, duquel, selon lui, procède celui-ci, Dr Souley Adjì a auparavant présenté l'environnement de l'accession au pouvoir de Tandja en 1999, la personnalité même du nouveau Président et les enjeux propres à l'élite militaire.

D'une part, la quasi indifférence du peuple, plutôt soucieux de la stabilité politique du pays, face à la production d'actes anticonstitutionnels puisque Tandja a été plébiscité pour un second mandat ; et d'autre part la posture bonhomme de l'Opposition durant cette période, ont probablement inspiré l'élite dirigeante pour qui, il n'existerait plus désormais d'obstacles rédhibitoires à la restauration autoritaire. A l'appui de cette assertion, le socio-politologue souligne que le Président Tandja, compagnon du dictateur Seyni Kountché pendant les années

«Référendum constitutionnel au Niger : Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»

de plomb, est « *resté fortement imbu de l'art et de la manière, forcément autoritaire de celui-ci de diriger le pays* ». La plus grosse erreur serait de perdre de vue que le chef de l'Etat pourrait bénéficier dans son entreprise du soutien d'une frange importante de l'armée nigérienne ; car au sein de l'élite militaire, l'ancien colonel de l'armée est souvent perçu comme celui qui est « *susceptible de lui apporter son expérience en vue de la reconquête de l'hégémonie en vue de la gestion du pays, surtout dans un contexte international où le militarisme pur et dur est passé de mode* ». Cela d'autant plus que la justice internationale, à pied d'œuvre, traque tous les auteurs de forfaits et assassinats, où qu'ils se trouvent, pour peu qu'une plainte soit déposée.

A ce propos, le conférencier souligne que « *la méfiance quasi épidermique de l'élite militaire vis-à-vis des challengers civils, jugés versatiles et querelleurs, accroît la probabilité de recherche d'une solution dans laquelle Tandja constituera une pièce maîtresse* ». Dans la mesure où le principe de l'alternance démocratique est subitement remis en cause par le chef de l'Etat en personne et que se dessine graduellement une démarche autoritaire, Dr Souley Adjì a cru utile de remonter dans l'histoire politique, notamment de la France pour chercher un précédent. L'expérience politique vécue par ce pays dans les années 1850 lui paraît typique de la donne nigérienne. Premier Président français élu au suffrage universel avec 74% de voix en 1848, Louis Napoléon Bonaparte avait à la fin de son mandat de quatre ans non renouvelables, et face à l'hostilité de l'Assemblée nationale, orchestré un véritable coup d'Etat afin de se maintenir au pouvoir.

C'est donc à l'aune du modèle bonapartiste qu'il convient selon lui d'apprécier la dynamique sociopolitique en cours, dès lors même que ce modèle en appelle à un pouvoir fort et au suffrage universel, les mêmes ingrédients utilisés par Tandja dans son projet de réforme constitutionnelle. Celui-ci s'apparente à maints égards, au coup de force perpétré en décembre 1852 par le neveu de Napoléon Bonaparte avec l'appui de l'armée. Le conférencier avertit que « *l'élite militaire a certainement un rôle à jouer dans la réussite d'une telle entreprise, en se mettant dans une position de faire le roi et graduellement de s'institutionnaliser davantage au point de pouvoir diriger comme en Algérie, par procuration* ».

En conclusion à son intervention, le conférencier souligne que « *la persistance du Président Tandja d'organiser un référendum, nonobstant le tollé général peut cacher des desseins plus importants qu'un simple permis de parachever les grands travaux* ». La vérité est qu'il s'agit, selon Dr Adjì, d'une vaste entreprise de restauration autoritaire qui risque, si on n'y prend garde, d'enterrer l'expérience démocratique. Les risques liés à la situation politique actuelle sont nombreux, estime le conférencier, qui a évoqué, entre autres, le risque d'un « *déplacement du débat politique sur le terrain pervers et dangereux de l'ethno-régionalisme, au regard de l'insuffisance de l'éthique de responsabilité de certains leaders politiques, acteurs civiques et communautaires à court d'arguments rationnels* ». Dans tous les cas, avertit Dr Souley Adjì, « *le véritable combat est moins celui qui se déroule sur le terrain du droit que sur celui de la mobilisation politique et citoyenne* ».

Après la présentation de ces deux communications, des débats fort enrichissants s'en sont suivis et ont fait ressortir les idées forces suivantes :

- La réforme constitutionnelle envisagée par le Président Tandja ressemble fort parfaitement à celle entreprise en France par Louis Napoléon Bonaparte en 1851 ; d'autant que tout incite à croire que le Chef de l'État nigérien utilisera lui aussi les mêmes procédés autoritaires pour se maintenir au pouvoir au-delà de son mandat légal. Les intervenants au cours des débats sont unanimes d'ailleurs pour condamner

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

cette entreprise comme contraire à l'esprit et à la lettre de la Constitution du 9 Août 1999 que le Président de la République a fait le serment de respecter et faire respecter en toute circonstance. Cette condamnation s'appuie principalement sur l'avis rendu par la Cour constitutionnelle à la demande d'un groupe de députés nationaux. Sur la base de cet avis, certains intervenants ont estimé que le Président Tandja devrait normalement abandonner son projet ou alors chercher à négocier avec les forces politiques et sociales.

- Si la plupart des participants à la Journée de réflexion sont opposés à un changement de la constitution, compte tenu du fait que le seul but poursuivi est de permettre au Président de la République de se maintenir au pouvoir, certains n'ont pas manqué de souligner qu'une réforme constitutionnelle n'est pas condamnable en soi. Les tenants de ce point de vue estiment que ce n'est tant l'initiative de la réforme constitutionnelle que le but poursuivi qui a provoqué une levée de boucliers de la part de la classe politique et de la société civile ; car, cette réforme n'aurait jamais suscité une hostilité aussi forte au sein de l'opinion, en tout cas de la part de la société civile, si le but poursuivi était d'ouvrir des perspectives d'une avancée démocratique réelle dans le pays. A ce sujet, certains intervenants ont souligné qu'il ne s'agit pas pour eux de défendre coûte que coûte la Constitution du 9 Août 1999 comme un horizon indépassable ; mais, plutôt de refuser la régression démocratique envisagée par le Président de la République à travers une constitution lui permettant de rester au pouvoir à titre d'une sorte de «monarque absolu».
- Depuis l'annonce officielle de l'intention du Président de la République de proposer une nouvelle constitution, les partis politiques semblent avoir choisi de mener la bataille sur le terrain principalement du droit ; alors qu'il paraît évident que **le Chef de l'État et ses partisans, conscients qu'il n'existe aucune possibilité légale pour faire aboutir leur projet, se fondent davantage sur une logique de rapport de forces**. Ce constat a amené certains intervenants à se demander si les partis politiques nigériens ne risquent pas une fois de plus de se fourvoyer de la même manière qu'ils ont commis la grossière erreur de minimiser, pendant très longtemps, la portée des manifestations populaires en faveur d'une prolongation du mandat du Président de la République. Jusqu'à une date récente, les responsables des partis politiques nigériens n'ont pas voulu prendre au sérieux ces manifestations populaires ; et ce, malgré les nombreuses mises en garde lancées par les médias indépendants, en particulier les journaux privés, qui n'ont eu de cesse d'exprimer des vives inquiétudes au regard de la multiplication de ces manifestations largement couvertes par la télévision nationale.
- S'il est vrai que la responsabilité de la crise actuelle incombe en grande partie au Président de la République, il n'en demeure pas moins qu'une partie de cette responsabilité est imputable à la classe politique issue des luttes démocratiques des années 1990. Certains intervenants ont souligné que cette classe politique a non seulement favorisé le retour au pouvoir de l'ancien parti unique, mais aussi ouvert la voie au projet actuel de restauration autoritaire en alimentant occasionnellement la propagande du régime en place. **De 2005 à aujourd'hui, les responsables des partis politiques nigériens, y compris ceux de l'opposition, ont largement conforté l'image de «l'homme exceptionnel» et de «grand bâtisseur» que donnaient les médias publics au Président Tandja**. Sur ce point, la plupart des participants à la

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

Journée de réflexion ont évoqué surtout le mutisme de l'opposition parlementaire nigérienne qui, après avoir stigmatisé la mauvaise gestion des affaires et la propagande autour du Programme spécial du Président de la République, s'est finalement inscrite dans une logique de collaboration et de soutien tacite. Cette situation a non seulement dérouté plus d'un observateur de la scène politique, mais aussi conforté le positionnement du Chef de l'État au sein de sa propre majorité. Les partis politiques nigériens ont commis également l'erreur grave d'accepter le report sine die des élections locales et la prolongation du mandat des élus locaux ; confirmant ainsi leur peu d'intérêt pour la démocratie à la base et le processus de décentralisation mis en chantier suite aux élections locales de 2004.

- Au regard de la logique de confrontation dans laquelle s'enfonce le régime en place, de nombreux intervenants pensent que la situation politique peut se détériorer très rapidement au Niger. Certains intervenants estiment même que **la crise politique actuelle peut ouvrir la voie à un retour de l'armée sur la scène publique** ; car, contrairement à une illusion fort répandue au sein de l'opinion, l'ère des coups d'état militaires n'est pas encore totalement révolue en Afrique. Au cours de ces dernières années, l'Afrique a déjà enregistré des coups d'état ayant renversé des régimes issus d'élections (Mauritanie, Madagascar, Guinée) ; et de ce fait, rien ne permet de croire que l'armée nigérienne, dont on sait qu'elle a été un des artisans du retour au pouvoir de l'ancien parti unique, pourrait observer sagement la situation actuelle au Niger. De l'avis de certains, **l'intervention de l'armée dans la crise actuelle peut ne pas prendre la forme d'un coup d'état militaire, mais plutôt celle d'un soutien implicite au projet de restauration autoritaire du Président Tandja, dont on semble oublier que l'une des décisions les plus spectaculaires fut de donner carte blanche à l'armée pour écraser la rébellion armée dans le Nord du pays.**
- Au cours des débats, il est ressorti clairement que l'une des plus graves erreurs commises par la classe politique nigérienne a été de donner sa caution à la logique guerrière voulue par le Président de la République dans la gestion du conflit armé dans le Nord du pays. **La classe politique nigérienne avait perdu de vue, qu'en apportant sa caution au Chef de l'État, elle lui donnait du coup l'occasion de lancer son chantier de restauration autoritaire** ; de même qu'elle le confortait dans le rôle de l'unique maître à bord, habilité à décider seul du cours politique des événements. Le Nord du pays est devenu de fait une zone militaire où, à la faveur de l'état de mise en garde, les libertés publiques font l'objet de restrictions graves. Cette situation particulièrement grave dure depuis près de deux (2) ans ; et c'est seulement ces derniers temps que le président Tandja a décidé d'aller vers le dialogue. A ce propos, il faut noter que des nombreux intervenants ont trouvé curieux la coïncidence au cours de ces derniers mois de trois (3) événements majeurs, à savoir (i) l'ouverture du dialogue avec la rébellion armée ; (ii) la signature de l'accord entre AREVA et le gouvernement nigérien ; et (iii) l'annonce officielle de l'intention du Président Tandja de se maintenir au pouvoir suite à la visite au Niger du Président Sarkozy.
- En tout cas, il semble évident que **le projet de restauration autoritaire du Président Tandja est indissociable des perspectives économiques liées à l'intensification des activités minières dans notre pays.** La captation de la rente minière apparaît à certains égards comme l'enjeu principal du Tazarce. Avec cette rente, le régime en

place pense qu'il aura désormais les moyens non seulement de se soustraire aux pressions extérieures, mais aussi de recréer les conditions d'un retour à l'ancien ordre. Il est frappant de constater que les autorités politiques nigériennes n'ont jamais été aussi peu soucieuses du respect des droits fondamentaux, notamment des libertés civiles et politiques, qu'à la faveur de la conjoncture actuelle propice à l'exploitation des ressources du sous-sol. **La bourgeoisie bureaucratique et compradore nigérienne, qui pense déjà que les prochaines années vont être fructueuses pour elle, pourrait trouver à travers le projet du Président Tandja le moyen d'asseoir son hégémonie politique.** Les autres forces conservatrices de la société nigérienne, notamment les chefs traditionnels, pourraient aussi voir à travers ce projet une occasion historique unique pour elles de retrouver la plénitude de leur pouvoir que le processus démocratique a érodé.

Axe thématique 4 : La société civile nigérienne face aux défis de la restauration autoritaire, animée par Madame Mounkaila Aichatou, Doctorante en philosophie, membre de l'Association Nigérienne de lutte contre la Corruption (ANLC)

Après un bref rappel historique du processus de démocratisation au Niger, la conférencière s'est intéressée à l'actualité politique nationale dominée par des déclarations en faveur d'une prolongation de mandat du Président Tandja et l'organisation d'un référendum pour une 6^{ème} République. Selon la conférencière, la société civile nigérienne ne doit pas rester les bras croisés face à la situation politique actuelle ; car, elle risque de déboucher sur une restauration autoritaire dont les traits marquants sont notamment :

- (i) la volonté affirmée du Président de la République de procéder à un changement de Constitution, alors même que la Cour constitutionnelle saisie sur la question par un groupe de parlementaires a rendu un avis le 25 mai 2009 dans lequel elle a rappelé que « *le Président de la République ne saurait engager ou poursuivre le changement de la Constitution sans violer son serment* » ;

- (ii) le refus de l'alternance clairement affiché par le Président de la République qui tient vaille que vaille à se maintenir au pouvoir au delà du délai prévu par la Constitution en changeant la Constitution avec l'option d'un régime présidentiel qui, selon le porte-parole du gouvernement, « *prend mieux en compte notre conception africaine du chef...* » ;

- (iii) la fabrication d'une volonté populaire et d'une opinion publique artificielles qui ont pour corollaire « *l'incitation du peuple à détester sa Constitution* », alors même que le Président de la République a le devoir de respecter et faire respecter cette Constitution ;

- (iv) la monopolisation et l'instrumentalisation des médias publics qui sont utilisés quotidiennement pour chanter les louanges du Président de la République et la « *légitimité* » de la poursuite des chantiers qu'il a ouverts ça et là par la pose des premières pierres.

En dehors de ces quatre (4) traits marquants, la conférencière a souligné également l'entorse portée aux institutions de la République, avec notamment la dissolution de l'Assemblée Nationale ; car, l'existence de cette institution, « *qui organise la discussion des choix politiques opérés par le pouvoir* », est une condition nécessaire de démocratie, a-t-elle affirmé. Sur ce même chapitre, la conférencière a noté également que le pouvoir judiciaire, dont la mission essentielle est de garantir le bon fonctionnement des institutions en veillant au respect de la Constitution aussi bien par l'exécutif que par le législatif, ne bénéficie pas de tous les égards auxquels il a droit. Le refus du Président de la République de prendre en

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

compte l'avis de la Cour constitutionnelle constituée, selon elle, la parfaite illustration de ce manque d'égard vis-à-vis du pouvoir judiciaire.

A partir de ces différents constats, la conférencière a conclu que *« la démocratie nigérienne est en train de dégénérer »* et qu'il est du devoir de la société civile de s'opposer à *« cette descente du pays vers un régime autoritaire »*. Selon Madame Mounkaila Aichatou, la société civile nigérienne doit tout d'abord *« s'armer de courage et de fermeté, et faire preuve de neutralité et d'intégrité, en restant fidèle aux principes par lesquels elle se définit »*. Ensuite, elle doit *« résister à la corruption, au chantage et à l'intimidation »*; et enfin, elle doit *« s'investir efficacement dans la sensibilisation de l'opinion publique et l'émergence d'une conscience citoyenne en multipliant et en décentralisant les débats publics jusque là diffusés par les médias privés qui ont une couverture limitée »*.

Eu égard à l'importance du défi, la conférencière estime qu'il est impératif que *« les acteurs de la société civile s'organisent davantage en forum pour rendre leurs activités plus visibles et percutantes »*. Sans confondre les genres, les acteurs de la société civile doivent également, selon Mme Mounkaila Aichatou, s'associer avec les partis politiques; et ce, dans le but de *« trouver des moyens efficaces et efficients susceptibles de permettre la sauvegarde des acquis démocratiques »*. La conférencière souligne que la convergence avec les partis politiques se justifie par trois (3) raisons fondamentales : la première découle du fait que la société civile et les partis politiques partagent un objectif commun, à savoir la sauvegarde des acquis démocratiques; la deuxième raison tient au fait qu'en s'associant la société civile et les partis peuvent mutualiser leurs moyens financiers et humains pour organiser des campagnes de mobilisation et de sensibilisation des citoyens; et la troisième raison est consécutive à l'ampleur même des défis à relever et à la nécessité pour les deux groupes de renforcer leurs stratégies de lutte pour obtenir des résultats.

Selon Madame Mounkaila Aichatou, *« la solidarité avec les partis politiques, dans un contexte où la société civile ne s'exprime pas d'une seule voix et ne se comporte pas en interlocutrice cohérente face à l'Etat, devient un impératif »*; mais, *« les deux groupes doivent définir au préalable les termes et les principes de base de cette solidarité en lui donnant un contenu »*, a-t-elle précisé. La conférencière a salué comme un bel exemple la création du Front pour la Défense de la Démocratie (FDD) par des partis politiques, des centrales syndicales et des organisations de la société civile opposés au projet de référendum du Président Tandja. Ce cadre de lutte contre le projet autoritaire du Chef de l'État *« mérite d'être renforcé et soutenu par la société civile nigérienne »*, a affirmé la conférencière.

Au cours des débats qui ont suivi cette communication, les participants à la Journée de réflexion ont avancé quelques idées forces ci-dessous résumées :

- Au cours de ces dernières années, un puissant mouvement social, expression d'un ras-le-bol populaire et fruit d'une longue maturation, s'est constitué au Niger grâce aux efforts soutenus des organisations de la société civile. Ce mouvement social, qui puise dans la riche tradition des luttes démocratiques des années 1990, s'est singularisé par la diversité des acteurs impliqués et des formes de lutte adoptées. Le mouvement de mars 2005 a provoqué une véritable onde de choc dans tout le pays; et aujourd'hui encore, l'on s'interroge encore sur la signification et la portée de cette mobilisation citoyenne qui a soulevé l'enthousiasme de tous les démocrates et progressistes en Afrique et de par le monde, et sur laquelle de nombreux espoirs ont été placés. En s'élevant contre le train de mesures fiscales contenues dans la loi de finances rectificative, les organisations de la société civile ont mobilisé des milliers d'hommes

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

et de femmes pour combattre les mesures fiscales drastiques préconisées par le régime en place ; et face à l'ampleur de cette mobilisation populaire, les autorités nigériennes ont dû rapporter certaines de ces mesures décriées, notamment l'application d'une TVA sur certaines denrées de base.

- S'il est vrai que le mouvement citoyen de 2005 a été un véritable succès du point de vue de la mobilisation, il est important de souligner également qu'il a fait apparaître une véritable ligne de fracture au sein de la société civile. Les principaux acteurs de ce mouvement, en particulier la Coalition Équité/Qualité contre la vie chère et la Coordination Démocratique de la Société Civile Nigérienne (CDSCN), ne sont parvenus à s'entendre, ni sur la manière de conduire les actions de mobilisation, ni sur les termes des négociations avec les autorités en place ; et l'accord conclu en avril 2005 entre les autorités et la Coalition Équité/Qualité est venu aggraver les dissensions au sein de la société civile nigérienne, qui n'a jamais réussi depuis lors à retrouver son unité d'action. Cette situation a entraîné un affaiblissement considérable de la société civile face au régime en place, qui en tire aujourd'hui profit dans le cadre de son projet de restauration autoritaire.
- A l'heure actuelle, les avis sont très partagés au sein de la société civile nigérienne à propos du projet du Président de la République de se maintenir au pouvoir par le biais d'un référendum constitutionnel. **Si certains acteurs dénoncent ce projet comme une tentative manifeste de restaurer l'ancien ordre, d'autres n'hésitent pas à lui apporter tout leur soutien pour diverses raisons.** Dans une certaine mesure, les divergences au sein de la société civile autour de ce projet renvoient à celles qui ont marqué la conduite du mouvement social de 2005 ; car, il est frappant de constater que les plus chauds partisans du référendum pour une 6^{ème} République se recrutent surtout dans les rangs de ceux qui ont le plus défendu l'accord d'avril 2005. Ces divergences renvoient aussi à celles qui se sont manifestées au sein de cette même société civile autour de l'appréciation du conflit armé dans le Nord du pays et du scandale relatif aux indemnités perçues par les parlementaires sur la base des délibérations.
- Au regard de nombreux faits, il est indéniable qu'une partie des acteurs de la société civile nigérienne a contribué consciemment au projet de restauration autoritaire du Président de la République ; tout d'abord, en dilapidant le capital de crédibilité engrangé par la société civile à la faveur du mouvement de mars 2005, à travers la signature d'un accord peu satisfaisant avec les autorités en place ; ensuite, en soutenant activement la logique guerrière du pouvoir en place face à la rébellion armée dans le Nord du pays ; et enfin, en s' enrollant dans une croisade contre les parlementaires, dont l'aboutissement logique ne pouvait être que la dissolution de cette institution. Certes, des nombreux acteurs ont l'excuse d'avoir fait ce jeu sans en mesurer souvent toutes les conséquences ; mais, tout laisse croire que certains responsables des organisations de la société civile ont participé en toute lucidité à l'entreprise de restauration autoritaire. Le comportement actuel de ces responsables, qui soutiennent d'ailleurs ouvertement le projet du Président de la République, démontre clairement la justesse de cette analyse.
- Aujourd'hui, les acteurs de la société civile nigérienne sont particulièrement sollicités à la fois par les partisans du référendum constitutionnel pour une 6^{ème} République et

par les partis politiques opposés à cette initiative ; mais, aucun des deux camps ne semble entrevoir pour les acteurs de la société civile un rôle autre que celui de supplétifs apportant une caution à ses initiatives. **Les acteurs de la société civile sont donc mis face à un choix qui consiste, d'une part à soutenir inconditionnellement un projet de réforme constitutionnelle dont l'ultime objectif est de permettre au Président de la République de se maintenir au pouvoir, et d'autre part à participer à des actions de mobilisation populaire dont l'objectif déclaré est de défendre la Constitution de 1999 ou plus exactement ses dispositions relatives à la limitation des mandats.** Dans les faits, cela revient à choisir entre le retour en arrière, proposé par le Chef de l'État et ses partisans, et le maintien du statu quo, défendu par certains partis de l'opposition et de la majorité. **La perspective d'une avancée démocratique n'est même pas à l'ordre du jour des débats ; car, les deux camps semblent s'accorder entièrement pour repousser toute initiative visant une avancée quelconque.**

- Si des nombreux participants sont d'avis que les acteurs de la société civile ont le devoir de s'associer avec les partis politiques, d'autres ont exprimé des sérieuses réserves quant à la pertinence de cette option ; car, un alignement sur les positions des partis politiques, qu'il s'agisse des partisans ou des adversaires de l'initiative du Président de la République, pourrait sérieusement entamer la crédibilité de la société civile. Ce risque est d'autant plus important que l'enjeu principal de la crise politique actuelle semble, pour les deux camps, tourner exclusivement autour de la question de l'alternance du pouvoir ; alors que pour nombre d'acteurs de la société civile l'enjeu principal de cette crise dépasse largement la question de l'alternance au pouvoir et renvoie surtout à la problématique plus globale du modèle démocratique. Sur ce point, **s'il semble totalement exclu pour la plupart des acteurs de soutenir le projet du Président Tandja, qui consacrera définitivement une régression démocratique au Niger, il faut souligner que nombre d'acteurs considèrent que toute alliance avec les partis politiques opposés à ce projet gagnerait en crédibilité en se basant sur un consensus clair sur les contours du modèle démocratique à promouvoir dans le cadre du combat qui s'annonce.** C'est du reste à cette condition que la société civile peut, de l'avis de certains, préserver sa crédibilité et éviter d'apparaître comme une force d'appoint des partis politiques qui, comme le démontre l'histoire récente, ont parfois contribué eux-mêmes à faire le lit de la restauration autoritaire au Niger.
- Selon de nombreux participants à la Journée de réflexion, il est important de prendre toute la mesure de la crise politique ouverte par le projet du Chef de l'État de se maintenir au pouvoir ; car, l'aboutissement de ce projet affecterait de façon incommensurable l'ensemble des acquis démocratiques, y compris les libertés publiques, qui constituent le socle principal sur lequel s'appuie l'action de la société civile. Les tenants de cette position estiment que l'alliance entre les partis politiques et les organisations de la société civile est une exigence incontournable liée avant tout à un impératif de survie. Cette alliance consisterait principalement à mutualiser les moyens d'action et de pression pour arrêter la dérive autoritaire du pouvoir en place ; tout en gardant à l'esprit que, **même si les motivations des acteurs en présence sont manifestement différentes voire contradictoires, la dispersion des efforts ne profiterait qu'au pouvoir en place.**

- S'il est indispensable que les acteurs de la société civile fassent preuve de souplesse à l'égard des partis politiques, comme le souhaitent certains participants à la Journée de réflexion, il est tout aussi indispensable que ces derniers comprennent que le combat contre le projet du Président Tandja doit intégrer les préoccupations des citoyens et citoyennes. Cela suppose que les partis politiques et les organisations de la société civile discutent et s'entendent préalablement sur les contours d'un projet démocratique nouveau à opposer au projet de restauration autoritaire préconisé par le Chef de l'État. Les organisations de la société civile doivent, de l'avis de certains, faire prévaloir dans ces discussions les préoccupations concrètes des citoyens ; en particulier, elles doivent insister sur le fait que **la lutte pour la démocratie ne saurait se limiter à la défense du principe de l'alternance politique, bien que ce principe soit d'une importance indéniable**, y compris pour elles.
- Au regard des prévisions météorologiques plutôt pessimistes, certains intervenants ont insisté sur le risque de voir la présente crise politique se doubler d'une crise alimentaire sévère. Les services compétents s'accordent, en tout cas, à affirmer que les pays du Sahel risquent de connaître une situation alimentaire difficile. Si ces prévisions se confirment, il faut craindre que la situation sociale des ménages nigériens se dégrade de façon durable ; surtout que les pouvoirs publics sont actuellement plus préoccupés par l'organisation du référendum pour une 6^{ème} République plutôt que par la préparation de la campagne agropastorale. Les perspectives de sanctions internationales et régionales à l'encontre de l'État du Niger peuvent venir aggraver davantage cette situation ; et il importe que la société civile nigérienne sonne déjà l'alerte pour que le pire soit évité aux populations rurales.

Conclusion générale

A l'issue des débats très fructueux de la Journée de réflexion, il est ressorti clairement que le projet du Président Tandja d'organiser un référendum constitutionnel pour une 6^{ème} République est une initiative porteuse de graves menaces pour la préservation du cadre démocratique. Les intervenants ont été unanimes à souligner la nécessité d'intensifier la lutte pour la défense de la démocratie ; sans perdre de vue toute l'importance d'une clarification préalable des contours du modèle démocratique à promouvoir dans le pays. Si la plupart des intervenants sont d'avis que le modèle actuellement en cours constitue une avancée significative par rapport à l'État policier d'avant 1991, certains n'ont pas manqué de décrier une démocratie au rabais, davantage centrée autour des intérêts des classes dominantes que des aspirations réelles des masses populaires, laissées à elles-mêmes.

L'enjeu principal du combat actuel ne doit pas occulter la dimension proprement sociale des aspirations populaires, tant en deux décennies de démocratisation, les challengers politiques civils semblent s'être davantage préoccupés de leurs carrières et de leurs prébendes que de l'amélioration véritable des conditions de vie du peuple. La quasi absence de transformation sociale significative, opérée politiquement ou par voie parlementaire durant toute cette période, a tendu à creuser graduellement un fossé entre les prétendants civils et les couches sociales défavorisées, lesquelles sont alors vite devenues des proies faciles du clientélisme politique du régime de Tandja, en quête d'une restauration autoritaire depuis 1995.

Aussi, il est urgent de mettre en avant la redéfinition d'une nouvelle assise démocratique plus en phase avec les déterminants majeurs du développement national que sont notamment la

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

santé, l'éducation, l'emploi et le pouvoir d'achat. De la satisfaction de ces priorités à travers la mise en œuvre de politiques économiques et sociales hardies et de l'application d'une gouvernance démocratique à tous les échelons de l'Etat et du secteur privé, dépendront largement la qualité et la pérennité de l'édifice démocratique.

Liste des participants

Nom et prénom	Fonction
1-Albert Chaibou	Journaliste
2-Ali Idrissa	Société civile, Directeur adjoint Dounia, ROTAB
3-Almoustapha Moumouni	Société civile, Responsable SWISSAID Niger
4-Mme Amina Tiémogo	Syndicaliste, SGA CDTN
5-Dr Badié Hima	Société civile, Vice-Président ANDDH
6-Pr. Djibo Hamani	Historien, Enseignant-chercheur, UAM,
7-Dr Elback Adam	Philosophe, Enseignant-chercheur, UAM
8-Mahamadou Dandah	Ancien ministre
9-Mamane Sani Adamou	Enseignant, leader politique
10-Moussa Tchangari	Journaliste, Société civile, Alternative EC
11-Sabo Saidou	Ancien député
12-Souley Adji	Socio-politologue, Enseignant-chercheur, AEC
13-Me Souley Oumarou	Avocat
14-Ibrahim Yacouba	Syndicaliste, SNAD, RNDD
15-Adamou Imirane Maiga	Syndicaliste, SYNAJECS, Convergence citoyenne
16-Mme Bagna Aissata Fall	Société civile, ANLC
17-Dr Ibro Abdou	Economiste, Enseignant-chercheur, Directeur ISEP
18-Dr Omar Narey	Juriste, Enseignant-chercheur, UAM
19-Dr Gandou Zakara	Juriste, Enseignant-chercheur, UAM
20-Dada Magaji	Ancien Député national
21-Mme Fatouma Zara Sabo	Société civile, présidente CONGAFEN
22-Weila Ilguilass	Société civile, Président Timidria
23-Inoussa Saouna	Société civile, SOS-Tabagisme
24-Diallo Boubacar	Journaliste, Président ANEPI
25-Dr Maikorema Zakari	Historien, Enseignant-Chercheur, UAM
26-Mamane Sani Alassane	Société civile, SNV Niger
27-Aminou Lawali	Société civile, Coordonnateur SOS-Civisme
28-Mme Mariama Chipkaou	Syndicaliste, Présidente REFEN, CDTN
29-Dr Tidjani Alou	Politologue, Enseignant-chercheur, UAM
30-Mme Mounkaila Aichatou Seyni	Doctorante en philosophie, Membre ANLC
31-Adamou Garba	Leader RSV-NI'IMA
32-Hamadou Boulama Tchernou	Journaliste, Chargé de projets AEC
33-Hassan Boukar	Journaliste, chargé de projets AEC
34-Diori Ibrahim	Responsable Jeunes AEC
35-Mamoudou Hassane	Société civile, MOORIBEN
36-Mahaman Lawan Gaya	Ancien ministre
37-Moussa Seydou	Société civile, ONG Annouri
38-Hubaux Samuel	Doctorant, Belgique
39-Abdou Yahouza	Société civile, AEC
40-Oumarou Lalo Keita	Journaliste, Commissaire aux droits de l'homme
41-Mahamadou Yahaya	Société civile, AREN
42-Kaka Doka	Société civile, ancien leader étudiant
43-Laouali Abdo	Syndicaliste, CDTN
44-Yaou Ibrahim	Société civile, SOS-Civisme
45-Moutari Issoufou	Radio Anfani

**«Référendum constitutionnel au Niger :
Enjeux politiques et impacts sur la préservation du cadre démocratique»**

46-Hamadataher Harouna	Société civile, ANDDH
47-Ibrahim Inabouta	Société civile
48-Garba Abdoulahi	Étudiant UAM
49-Souleymane Maazou	Journaliste, Alternative
50-Hamidou Balkissa	Chargée de projet, AEC
51-Moussa Dankoma	Étudiant UAM
52-Chaibou Boubacar	Journaliste, Alternative
53-Moumouni Adamou	Chercheur, LASDEL
54-Chatou Mahamadou	Journaliste, Directrice radio Alternative
55-Abdou Mijinguini	Linguiste, Chercheur
56-Moumouni Idé	Société civile
57-Almansour Galidoum	Société civile, Timidria
58-Souley Magé	Journaliste, radio Alternative
59-Etienne du Vachat	Société civile, OXFAM-Novib
60-Abdourahmane Idrissa	Société civile
61-Habibou Ibrahim	Société civile, Timidria
62-Iktan Alhousseini	Société civile, Timidria
63-Ibrahim Souleymane	Élève, société civile